

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 8 (1943)

Heft: 116

Artikel: Nouvelles d'Allemagne

Autor: H.K.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les jeunes du Centre s'affairent avec ardeur et apportent à leur tâche une foi sincère, un véritable attachement. Le Centre vital, le résultat le plus édifiant de tous les efforts des créateurs du Centre des Jeunes, est la salle de projection — auditorium avec cabine ultra-moderne ; l'installation de cette dépendance technique est absolument remarquable, unique, certainement une des meilleures réussites en Europe pour cette spécialité. En commençant par l'auditorium proprement dit, parfaitement isolé des bruits extérieurs par une matière spéciale offrant des garanties absolues, nous pouvons constater que, techniquement parlant, cette salle répond pour l'heure aux derniers progrès conçus pour les besoins d'enregistrement ; séparée de l'auditorium par une cabine vitrée et absolument étanche, la salle des mélanges est équipée en matériel C. R. C. ; la cabine de projection, montée avec des postes Erneman prévus pour passer les bandes séparées image et son, avec les cinq têtes sonores montées sur bâti spécial ; son système de contrôle américain, grâce auquel l'opérateur projectionniste peut suivre et entendre le son depuis la salle d'auditorium, complète de remarquable façon cet ensemble unique. Ma visite technique se termine auprès d'un camion sonore qui permet au Centre de procéder à tous les travaux d'enregistrement en plein air.

*

Comment et pour qui fonctionne le Centre des Jeunes ? Pour me documenter à ce sujet, j'ai rendu visite à M. Damas, qui s'occupe exclusivement des stagiaires. Il les oriente, les dirige, les conseille ; son expérience en l'art cinématographique, mûrie par de longues années de pratique, lui donne une incontestable autorité, et il m'explique : « Le Centre artistique et technique des Jeunes du Cinéma est une association professionnelle, fonctionnant sous le régime de la Loi de 1901, il est ouvert à tous ceux qui veulent tenter leur chance et qui y ont accès par voie de concours. »

Cependant le cinéma est un métier que l'on peut qualifier d'un des plus difficiles ; il exige le plus de dons, le plus de qualités innées, avec une connaissance fort étendue de tous les problèmes techniques, scientifiques et littéraires, il demande au surplus de réelles qualités morales et de travail, de ce fait il est indubitable que l'on doit être très prudent dans le recrutement des aspirants cinéastes. La direction du Centre des Jeunes pense avoir résolu ce problème fort délicat en instituant le service des stagiaires.

Pour le concours d'entrée, qui est ouvert à tous jusqu'à vingt-cinq ans, aucun diplôme n'est exigé, car le procédé institué permet de dépister sans appel tout concurrent n'ayant point les qualités requises pour le métier cinématographique et n'ayant rien à voir avec la possession d'un diplôme.

Cette première sélection, absolument nécessaire, s'opère d'abord par l'envoi à cha-

que candidat d'un questionnaire spécialement adapté aux principes élémentaires et fondamentaux intéressant le cinéma et auxquels chacun doit répondre. Quant à ceux qui, à la suite de l'envoi d'un questionnaire rempli convenablement, sont jugés dignes de poursuivre les épreuves, ils sont convoqués directement au Centre, où ils sont examinés par un jury qui les questionne et évalue leurs connaissances générales. Cette deuxième épreuve est assez facilement franchie pour des candidats ayant au moins une instruction du niveau enseignement secondaire complet ou brevet supérieur.

En troisième et dernier lieu une épreuve originale basée sur le système psychotechnique permet de juger chez chaque concurrent à l'aide de nombreux « tests » le summum des qualités innées et utiles exigées chez les cinéastes.

À la suite de cet ultime examen, le candidat agréé passe six mois au Centre. Quelle que soit sa spécialité définitive, il fait, durant les trois premiers mois, un stage dans tous les différents services et ce n'est que dans les trois autres derniers mois que le stagiaire est spécialisé dans la branche qui l'intéresse.

L'enseignement du Centre est essentiellement pratique, le stagiaire participe au

début à tous les travaux comme apprenti, ce n'est qu'au fur et à mesure qu'il gravit les échelons ; à sa sortie du Centre nanti de toutes les connaissances pratiques et usuelles que tout cinéaste doit posséder, il est à même de se débrouiller dans la profession.

*

Cette union d'effort de jeunes se solde dans les premiers mois de la création du groupement, par de remarquables réalisations ; pour n'en citer que quelques-unes :

Départ à zéro, de Maurice Cloche ;
La Maison du Soleil, de Jean Arroy ;
Jeunes en Montagne, de Georges Régnier ;
Chantier 41, de Maurice Labro ;
Chefs de demain, de René Clément.

Pour bientôt, le Centre sortira la grande production de Ed. T. Greville, « *Les Cadets de l'Océan* », film de 2400 mètres retraçant la vie des mousses.

Indépendamment de sa tâche principale de formation de cadres de cinéastes complets, le Centre veut s'attacher à une production strictement française ; ses buts sont de rénover le cinéma national, d'en dégager une formule type s'adaptant à des films de court métrage à tendance poétique et nouvelle, qui, sans aller jusqu'à l'avant-garde, doit sortir des techniques nouvelles l'orientant vers du pur cinéma.

Nouvelles d'Allemagne

(Informations de notre correspondant berlinois H. K.)

Dans le domaine du cinéma comme dans tout autre, l'offre et la demande doivent maintenir un certain équilibre. Si l'on pense que 8000 films ont été distribués en Europe pendant les trois années avant la guerre, on comprend aisément que ceux-ci ne pouvaient être exploités d'une façon normale et rationnelle. Aujourd'hui, l'économie cinématographique européenne prévoit une offre annuelle d'environ 400 films. 107 d'entre eux seraient à réaliser en Allemagne, probablement 80 en Italie et 92 en France (y compris la production de la société « Continental ») ; l'Espagne produira cette saison de 40 à 50 films spectaculaires, mais le Portugal trois seulement. Dans la production scandinave, la Suède domine avec 35 films, suivie de la Finlande et du Danemark, avec une vingtaine de films pour chaque pays, et de la Norvège avec 6 à 10 films de long métrage. Parmi les pays de l'Europe orientale, c'est la Hongrie qui tient la première place avec une production annuelle de 40 films.

Le premier groupe de la production allemande, destinée à la distribution dans le Reich même, comprend 60 films spectaculaires — dont nous avons déjà signalé les principaux — et plus de 70 documentaires. L'Ufa et la Tobis annoncent 12 grands films chacune, la Terra 11 et la société « Berlin-Film », malgré la courte durée de son existence, déjà 8 ; la Bavaria offre

également 8 films, la « Wien-Film » 6 et la « Prag-Film », fondée récemment, 3 films. Une préférence marquée est donnée aux films divertissants et gais, mais chaque production a pourtant ses traits caractéristiques. Ici, beaucoup de musique et de danse, là surtout des romans d'amour avec une note sentimentale, là encore des drames qui n'excluent pas le pathétique. Les films « politiques », fait remarquable, ont presque disparu et de même les « films de conflits psychologiques ». Les films historiques et les biographies filmées, si nombreux il y a peu de temps encore, sont également en régression. En revanche, on cherche à satisfaire la demande du public, qui réclame musique et gaieté.

Ajoutons qu'avec les films allemands sont aussi offerts une douzaine de films tournés à l'étranger et synchronisés en langue allemande. Parmi eux figurent 8 films de la « Continental »-Paris et 4 films italiens.

*

L'Allemagne a développé une vaste production de films d'actualité. À côté de la « Deutsche Wochenschau », dont le matériel est fourni par ses nombreux opérateurs attirés et les compagnies de propagande, est réalisée une seconde édition d'actualités, la « Auslands-Wochenschau ». Tandis que la première est projetée dans chaque cinéma allemand, la seconde, synchronisée actuellement dans plus de 30 langues, est

destinée à l'étranger. S'y ajoute une importante production de *reportages*, à l'intention surtout des cinébriefs; on fait des reportages sur des pays proches et lointains, sur des villes et des peuples, les us et coutumes; puis, des reportages sur des événements importants tels que des manifestations sportives et des expositions d'art, des prises de vues documentaires, des recherches et découvertes scientifiques, ou bien des interviews avec des personnalités de tous les domaines.

Quatre de ces courts-sujets seront projetés lors du Congrès du Film culturel, qui se tiendra à Munich. Le premier, « Sommer-sonntag in Berlin », nous montre une journée de la capitale, dont la population connaît, malgré la guerre, encore bien des loisirs; la seconde « Grosse Deutsche Kunstausstellung München 1942 » débute dans l'atelier du sculpteur Thorak et nous con-

duit à travers l'exposition des beaux-arts; on y verra aussi un film sur la télévision « Wir senden Frohsinn — wir spenden Freude », document d'une émission pour les soldats blessés; le dernier, « Zwölf Minuten mit einem bekannten Schauspieler », est une interview avec Heinrich George, évoquant sa vie et sa carrière, et illustrant sa féconde activité d'acteur et de directeur d'un théâtre berlinois.

Ces reportages ne sont et ne veulent pas être des « films culturels » qui doivent approfondir un sujet; enregistrées en quelques heures parfois et même en quelques minutes, sans la possibilité de répéter une scène, ces bandes s'apparentent quelque peu, dans leur technique et leur style, aux reportages journalistiques. Vu les difficultés de leur réalisation, on devrait peut-être les apprécier davantage encore que bien des films culturels.

Lettre de Stockholm

Subventions officielles pour la production suédoise ?

La Commission d'études instituée par le gouvernement en vue d'examiner la situation cinématographique en Suède a présenté récemment son rapport. En conclusion, elle demande la création d'un *fonds officiel*, contribuant aux frais de la production des films dont la réalisation est jugée désirable du point de vue artistique et culturel.

On a renoncé à l'idée de restituer, lors de la projection de ces films, la taxe de spectacles ou de libérer de cette taxe, du moins partiellement, les théâtres qui les projettent. Le rapport souligne qu'une réglementation officielle de la Corporation n'est ni nécessaire ni souhaitable. Par contre, il serait dans l'intérêt de l'Etat d'encourager la réalisation de films servant à la diffusion des valeurs nationales, et l'on croit que l'assistance directe des producteurs sera le moyen le plus efficace pour aider une telle production.

La contribution annuelle à ce fonds serait de 500.000 couronnes, soit moins de 6% du produit des taxes versées par les cinémas dans l'exercice de 1941/42. De cette somme, 400.000 couronnes seront destinées aux films spectaculaires et 75.000 aux films de court métrage. Le versement maximum pour un grand film serait fixé à 150.000 couronnes.

Le Comité était composé de Victor Sjöström, illustre acteur et metteur en scène, du Dr. Dymling, le nouveau chef de la Svensk Filmindustri, et de deux représentants du Parlement; leurs travaux bénéficiaient aussi des conseils de plusieurs experts des questions cinématographiques.

Le rapport, d'une centaine de pages, étudie en détail toutes les branches de la Corporation et également la production de plusieurs pays étrangers. Toute la presse consacre de longs articles à ce document

et en discute les propositions. On critique cependant la solution envisagée, et plusieurs quotidiens ne sont pas satisfaits du projet d'une assistance directe; ils auraient souhaité une solution moins compliquée et plus pratique.

Les soucis des exploitants danois.

Une statistique extrêmement intéressante vient d'être publiée au Danemark, dont il

ressort que l'importation des films a fortement baissé. Durant la saison de 1941/42, on a projeté dans ce pays pas plus de 143 films, soit 218 de moins que l'année précédente.

On peut mesurer la *pénurie de films* au Danemark, si l'on pense qu'en 1939/40 pas moins de 233 films américains ont été importés, qui aujourd'hui font entièrement défaut. Cette situation est aggravée encore par l'absence de films anglais et français. En doublant même leurs importations, les pays de l'axe ne pourront jamais les remplacer, comme le montre clairement le tableau suivant:

Pays d'origine	1939/40	1941/42
Danemark	9	18
Suède	17	45
Norvège	5	0
Finlande	2	6
Etats-Unis	233	0
Angleterre	28	0
France	37	1
Allemagne	24	54
Italie	0	15
Divers pays	6	4
Total	361	143

Il va de soi que toutes les ressources possibles sont utilisées pour maintenir l'exploitation cinématographique. « Reprise » est l'unique solution, et l'on sacrifie aujourd'hui pour la publicité des reprises autant d'argent que pour celle des premières!

Joh. Röhr, Stockholm.

Production et Exploitation en Hongrie

(De notre correspondant particulier.)

La *production cinématographique hongroise* s'est activement poursuivie ces mois derniers. Dans les trois grands studios de Budapest, on travaille jour et nuit: un film sort de l'atelier, un autre attend déjà le premier tour de manivelle. Et la Commission nationale cinématographique, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement, a dû fixer aux producteurs le temps de travail au studio. On ne tourne pas seulement des films hongrois à Budapest, mais souvent aussi des films étrangers ou des versions étrangères des films nationaux. Ainsi a été réalisée l'été dernier une version bulgare du film hongrois « Occasion », avec le concours d'acteurs de Sofia; un second film en langue bulgare est en préparation. Notons aussi un film musical de court métrage (environ 350 mètres), avec une cantatrice chilienne, Rosita Seranno, qui y interprète des mélodies hongroises, espagnoles et portugaises.

Les anciennes firmes étaient toutes dissoutes avant l'été dernier, notamment celles visées par les mesures anti-juives. A leur

place ont été fondées de nombreuses sociétés nouvelles de distribution et de production.

L'industrie rencontre actuellement de grandes difficultés, par suite du *manque de film vierge*. Pour y remédier, on pense même créer une nouvelle usine, à l'exemple de celle qui existait en 1918, mais qui, malgré un capital initial de 1 million de couronnes, a dû être fermée en 1923. Les conditions techniques et économiques pour la fondation d'une telle entreprise ne sont guère favorables, et il est douteux que ce projet puisse être réalisé.

En revanche, il a été décidé de construire à Kolozsvár, capitale spirituelle de la Transylvanie, un *nouveau centre de production de films hongrois*. Le directeur général de la société Hunnia, le Dr. Hans Bingert, s'occupe personnellement de ce projet; et il a déjà choisi l'emplacement; les plans sont établis sous son contrôle, et l'on espère pouvoir achever les constructions en 1943. Budapest aussi recevra probablement un nouvel atelier, celui-ci indépen-